



CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS D'ECOLE-VALENTIN
DU 7 NOVEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du CCAS d'ECOLE-VALENTIN, s'est réuni en Mairie d'ECOLE-VALENTIN, salle du Conseil Municipal, le 7 novembre 2023 à 19 heures, après convocation légale, sous la présidence de Madame Pascale ROY.

Etaient présents : Pascale ROY, Mélanie LOYER, Esther MALETTE, Aude VOISIN et Bernadette GRUET

Etaient absents et excusés : Yves GUYEN et Florent CHARLOT

Procurations : Monsieur Yves GUYEN a donné procuration à madame Pascale ROY
Monsieur Florent CHARLOT a donné procuration à madame Esther MALETTE

Invitée : Madame Isabelle MAES, nouvelle Maire Déléguée de Valentin en remplacement de M. Georges ROUX, décédé, laquelle sera désignée membre du CCAS à l'occasion du prochain Conseil Municipal

Président de séance : Madame Pascale ROY, Vice-Présidente du CCAS

Désignation d'un secrétaire de séance : Esther MALETTE

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 28 septembre 2023.

I / Attribution de subventions à des associations caritatives

Dans le cadre des compétences du conseil d'administration en matière d'attribution d'aides et de prestations, ce dernier peut également prendre l'initiative d'apporter son soutien et attribuer une aide financière à des associations caritatives.

La présidente de séance présente aux membres du conseil les demandes de subventions reçues pour l'année 2023 et rappelle celles qui ont été octroyées au titre de l'année 2022.

Après plusieurs échanges, il est apparu opportun aux membres du conseil de proposer pour l'année 2023 un soutien privilégié aux associations suivantes :

- 750 € à la Banque Alimentaire de Franche Comté
- 250 € au TELETHON

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'accorder des subventions aux associations caritatives nommées ci-dessus.

II / Distribution alimentaire de la CROIX ROUGE

Pascale ROY rappelle qu'une convention de mise à disposition et d'utilisation d'une salle communale doit être conclue prochainement entre la commune et la CROIX ROUGE de BESANCON.



CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

Aucune observation n'est à formuler sur ce projet de convention relative à la mise à disposition de la salle « l'atelier » pour assurer les distributions alimentaires le vendredi après-midi et offrir un abri aux bénévoles et aux bénéficiaires.

III / Organisation du repas de fin d'année des aînés et de la distribution des colis

Les questionnaires adressés aux seniors (afin de savoir s'ils préféreraient recevoir un colis de fin d'année ou participer à un repas dansant) ont été retournés en mairie, comme convenu avant le 27 octobre. Les réponses ont été les suivantes :

- 95 personnes se sont inscrites au repas des aînés, soit environ 120 personnes présentes (en incluant les conseillers municipaux, les musiciens, les membres du CCAS et les bénévoles pour le service)

Nous nous réunirons au CAL le 2 décembre prochain afin de préparer la salle avant l'arrivée du traiteur, Fabrice MAY, dont la proposition de menu a retenu notre attention.

Côté animation c'est Valérie PAGE (CODE-JAVA) qui aura le plaisir d'animer en chanson cette après-midi du 3 décembre.

Concernant enfin la décoration et le service, certaines personnes se sont manifestées spontanément afin de participer de nouveau à ce moment de convivialité, comme elles en avaient l'habitude avant la crise sanitaire.

- 150 personnes préfèrent recevoir un colis (hors MARPA), soit 50 colis duo et 100 colis individuels

Nous avons fait le choix cette année de produits régionaux et avons décidé de confier la confection des paniers au TUYE DE MESANDANS.

Le retrait des colis pourra être effectué par les personnes ayant choisi cette option, le samedi 16 décembre 2023 matin au hangar municipal.

Pour les paniers ne pouvant être retirés, des visites à domicile seront programmées début décembre et réparties entre les membres du Conseil Municipal et du CCAS.

Les enfants de la commune sont associés. En effet, des cartes de vœux à l'attention de nos aînés, vont être confectionnées par les élèves de l'école primaire et maternelle d'ECOLE VALENTIN. Elles seront jointes aux colis et disposées sur les tables à l'occasion du repas.

IV / Informations diverses

Il est rappelé le calendrier des prochaines actions organisées par l'UFCV BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE à l'attention des seniors au Centre d'Activité et de Loisirs d'ECOLE VALENTIN :

- Sortie au Théâtre de VESOUL le 9 novembre
- Atelier multi- activités le 21 novembre au CAL
- Repas partagé le 14 décembre 2023
- Sortie au Marché de Noël de COLMAR le 18 décembre 2023

Inscriptions et renseignements auprès de l'UFCV au 07.83.61.05.54 ou animation.fc@ufcv.fr



CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

ETAT DE LA DELIBERATION PRISE LORS DE LA SEANCE :

2023-05 : Attribution de subventions à des associations caritatives

Pascale ROY

Vice-Présidente du CCAS